

## Collecte des déchets

**Un problème relatif aux déchets ?**  
Service environnement - 064/52.17.26

Quelle qu'en soit la raison (neige, verglas, grève,...), les déchets non enlevés le jour de la collecte doivent être rentrés pour 20 heures au plus tard.

**En cas d'éparpillement des déchets sur la voie publique, le ramassage de ceux-ci sera effectué par le riverain concerné. Pour rappel : Les récipients doivent être présentés sur la voie publique, face à l'immeuble d'où ils proviennent. En aucun cas ceux-ci ne peuvent être exposés devant une propriété voisine.**

### PMC et Papiers-cartons

La prochaine collecte des PMC et cartons aura lieu le **lundi 20 novembre**.

### Recyparc Hygea (rue de Tyberchamps - près du Canal)

Plus d'infos : [www.hygea.be](http://www.hygea.be) ou 065/87.90.90 (Hygea) - 064/65.09.82 (Recyparc de Seneffe)

#### Nouveaux horaires pour les Recyparcs :

Horaire d'hiver : Du mardi au samedi : de 9h00 à 16h45 ; dimanche, lundi et jours fériés : fermé.

Attention Fermeture des Recyparcs :  
 • le samedi 11 novembre (Armistice)  
 • le jeudi 16 novembre (formation des préposés.)

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Hygea au 065/87.90.90 ou via email : [hygea@hygea.be](mailto:hygea@hygea.be).

## Action de chasse en battue

Les dates de battues au Bois d'Arpes sont les **15 et 17 novembre** ainsi que les **1er et 15 décembre**.

Conformément à l'article 15 du Code forestier, la circulation dans les bois et forêts est interdite aux jours et aux endroits où l'action de chasse en battue présente un danger pour la sécurité des personnes. Des panneaux d'interdiction et d'information sont placés aux issues des chemins et sentiers publics traversant les zones concernées.

Les affiches doivent être placées, par le responsable de la chasse, deux jours avant la fermeture annoncée et enlevées un jour après. Pour votre sécurité, merci de les respecter.

Pas de dates prévues pour le Bois de l'Hôpital.



## Déclassement de 4 moteurs Verlinde SM10D8

Le Collège Communal souhaite informer la population qu'il va procéder au déclassement de 4 moteurs VERLINDE SM10 D8.

Ces moteurs proviennent du pont lumière de la salle de Seneffe et ont été remplacés car ils ne répondaient plus aux normes en vigueur actuellement.

Si l'achat de ces moteurs vous intéresse, vous pouvez envoyer une offre de prix à l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins, rue Lintermans, n° 21 à 7180 Seneffe **pour le 23 novembre 2017 au plus tard**.

## Zones bleues -

La zone bleue a pour but d'instaurer une rotation des véhicules et permettre un meilleur accès aux différents commerces du centre.

Pour rappel, elle permet de stationner pour une durée limitée à 2h.

Une redevance de 12,50€ est prévue en cas de non respect de la zone.



L'usage du disque est obligatoire du lundi au samedi (hors jours fériés légaux), de 9h à 18h. Un disque peut être obtenu gratuitement (jusqu'à épuisement du stock) et sur simple demande auprès des services Population ou Mobilité de l'Administration communale de Seneffe (un disque par ménage).

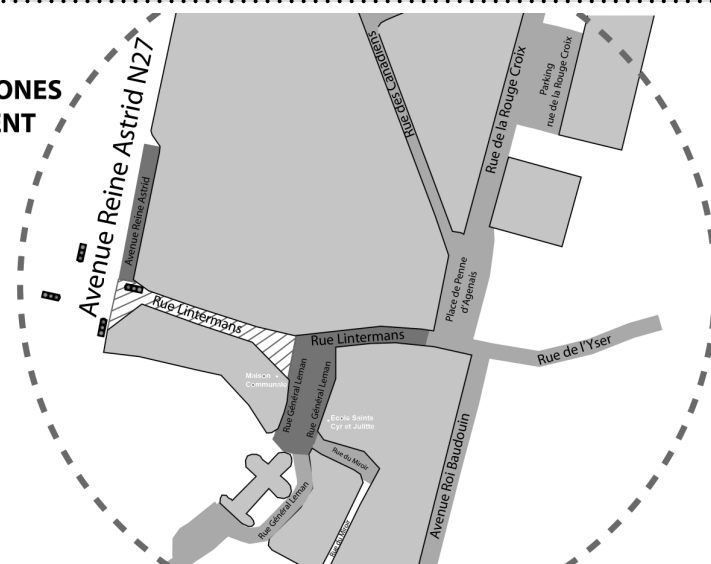
**Quels sont les endroits concernés par la zone bleue et quelles sont les solutions alternatives ?**

**Nombre de places disponibles :**

- 35 places disponibles en zone bleue avec une durée limitée de 2 heures.
- Plus de 160 places à durée illimitée dans un rayon de 250 mètres.

### SITUATION DES ZONES DE STATIONNEMENT

- Stationnement en zone bleue
- Stationnement autorisé
- Stationnement interdit



## 33e Expo d'oiseaux de cages et de volières

**Du 9 au 12 novembre** à l'Espace Culturel de la Samme. Organisée par la Société Ornithologique Seneffoise. Entrée gratuite ! - **Infos** : 0478/32.85.90

## Triathlon ludique « Viva For Life »

**Le samedi 11 novembre à 17h** au Snef Tennis Club (Feluy). Activité ludique organisée par le Snef Tennis Club et les FEARbikers (VTT - Tennis et pétanque)

## Commémoration Armistice du 11 novembre PROGRAMME

10h00 : Monument cimetière de Seneffe  
 10h15 : Monument Roi Albert (rue du Miroir)  
 10h30 : Drink offert par la Commune et exposition dans la Rotonde du Centre de l'Eau

## 23e VTT du Bodinri

**Le dimanche 12 novembre de 7h30 à 17h.** Place du Village, 3 à Petit-roeuux. **Info** : 0493/71.88.94

## Yoga du rire

**Le lundi 13 novembre à 16h15** au Local communautaire (rue de Scrawelle, 8 à 7180 Seneffe) - **Info** : 071/50.78.20

## Conférence « Les Chemins & Sentiers »

**Le mardi 21 novembre à 20h** à l'Espace culturel de la Samme - rue Rouge Croix, 1 à Seneffe. L'asbl «Sentiers.be» animera une conférence sur le thème de la mobilité et de la « Petite voirie publique ». L'objectif est de montrer que les chemins et sentiers que nous connaissons ne servent pas qu'aux randonneurs, mais qu'ils ont aussi un rôle important dans notre mobilité. La conférence dure +/-1h30, et est entièrement gratuite. Elle sera suivie d'un drink.

## Offre d'Emploi

**La Commune de Seneffe recrute un Employé d'administration D6 pour le service du Personnel (M/F) Contrat de remplacement APE – temps plein (36h)**

Annonce complète sur [www.seneffe.be](http://www.seneffe.be)

## Avis d'enquête - Demande de Permis d'Urbanisme

L'Administration communale vous fait savoir qu'une **demande de permis d'urbanisme** a été introduite par M. Benjamin BENRUBI, Direction Etudes et Réalisations pour l'Intercommunale IDEA s.c., Rue de Nimy, 53 à 7000 Mons, pour exécuter sur les terrains sis « Site de la zone d'activités économiques de Manage Nord, lieu-dit « Le Gibet » (Manage) » - cadastrés sur Manage section A n° 577p, 578a, 562a, 491a, 580e, 586d, 560b, 383f, 558a, 559a, 554c, 553, 552a, NC, G n° 2a, 3a, 4a, 1a, 6a, 7a, 8a, 11a, 10a, 9a, 16a, 15a, 17a, 12a, 13a, 14a, 5a, 19a, A n° 577n, 386c, 385b, 385c, 383e, 384, 387a, 387b, 388a, 388b, 389, 390, 391b, 382c, 383d, 381d, 392 L2, 396e, 382d, 381c, 380g, 401e, 451s, 402h, 402k, NC, 451t – et sur SENEFFE A n° 540, 617a

Les travaux ou actes ayant les caractéristiques ci-après : **nivellement en plateaux et création de voiries équipées (travaux préparatoires, pose de collecteurs et chambres de visite, gaz, énergie BT et éclairage public, pistes cyclables, aire de stationnement, fossés, plantations, ...)** en vue de la création et l'aménagement paysager de la **ZAE (Cahier spécial des charges IDEA n° Z 6/45-2)**.

Conformément à l'art. 4 du CWATUP, le projet nécessite une enquête publique sur base des articles 129 quater et 330, 9° du CWATUP, et du Décret du 06/02/2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté du 08 novembre 2017 au 11 décembre 2017,  
 - au service Urbanisme de Manage : du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h00, le mardi de 14h30 à 18h30, les mercredis et vendredis de 13h00 à 15h00 et sur rendez-vous. - au service Urbanisme de Seneffe : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 sauf le jeudi, et le mardi de 13h30 à 19h00 ou sur rendez-vous (excepté le 15/11/2017 : fermé).

Les réclamations, remarques ou observations sont soit à adresser par écrit au Collège communal de Manage (place Albert 1er, 1 à 7170 Manage) et de Seneffe (rue Lintermans, 21 à 7180 Seneffe) avant le 11 décembre 2017, soit à transmettre par courriel [urbanisme@manage-commune.be](mailto:urbanisme@manage-commune.be) et [urbanisme@seneffe.be](mailto:urbanisme@seneffe.be).

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.